

CONNAISSANCE ET PREVENTION DES RISQUES DE L'ELECTRICITE POUR DES PERSONNES AVERTIES BA4

Durée

1 jour

Public concerné

Personnes exécutant des travaux dans un environnement soumis au risque électrique, recevant des instructions ou placés sous surveillance.

Pré-requis

Aucun

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de mise en pratique.

Moyens pédagogiques

Vidéo projecteur
Documents divers.

Evaluation des acquis

Evaluation formative.

Objectif

Se voir attribuer un niveau de compétence BA 4 de la part de son employeur
Identifier les risques lors des travaux qui leur sont confiés
Exécuter en sécurité les travaux qui leur sont confiés suivant les prescriptions du RGIE.

Programme

Généralités

- L'habilitation électrique
- Définition, caractéristiques et codes utilisés
- Processus d'habilitation
- Rôle, mission des différentes personnes (le chargé de travaux, de consignation, ...)
- Présentation du RGIE
- Les effets du courant électrique.

Procédures de travail

- La protection d'un chantier
- Les travaux au voisinage de pièces nues sous tension
- Les travaux non électriques
- Les travaux en ambiance particulière (humide, exigüe)
- Les travaux dans les zones à risques d'explosion
- Les travaux particuliers : entretien des batteries, réarmement relais thermique, remplacement de fusibles, d'éclairage...
- Les travaux de nettoyage à proximité de pièces nues sous tension
- Les EPI (gants, lunettes, chaussures...).

Comportement en cas d'incendie ou d'accident d'origine électrique

Test d'évaluation des connaissances théoriques.